



Séance du groupe de coordination IUFE

Lundi 20 décembre 2010 à 17 heures

à la salle de conférences du pavillon IUFE.

Présents Mmes M. Besse, C. Perrenoud, S. Vanhulle
MM F. Bertagna, P. Cirlini, R. Fornallaz, Ch. Heimberg, L. Vité, M. Dandelot
Coprésidence : H. Koumrouyan, B. Schneuwly,
Excusés : MM. R. Villemin, J. Rigoli

1. Approbation du PV du 11 octobre 2010

Deux remarques de la part des associations professionnelles, remarques qui ne demandent pas de changements PV :

- point 2, concernant « les disciplines seulement enseignées au post-obligatoire » ; il s'agit ici d'éviter un biais qui risque de mettre en cause le diplôme combiné ; il convient donc de privilégier des personnes bi-disciplinaires plutôt que de monopoliser les rares heures pour une seule personne pour garantir leur formation ;
- point 4 : concernant la problématique des admissions LME ; il est rappelé qu'il y a une mise en question du CECR par les écoles de maturité qui sont des écoles de formation générale ; CECR est très utilitaire : en conséquence le CECR ne représente pas un aspect suffisant ; il n'y a pas adéquation entre B2 et maturité ;

Demandes de changement

- Laurent Vité : prénom L. et non pas B.
- page 2 deuxième paragraphe : mettre « groupe de travail issu du comité de programme composée de Marie Besse, Karim Khatib, Bernard Schneuwly, et Rémy Villemin »

2. informations diverses

Conseil IUFE : il s'est réuni la première fois le 9 novembre sous la présidence du Recteur Vassalli. Il a proposé au recteur de nommer Bernard Schneuwly comme directeur de l'IUFE et Rémy Villemin comme directeur adjoint de l'IUFE.

Assemblée IUFE : Elle a entamé une discussion sur le rôle et le mode de nomination du directeur adjoint, ce dernier devant être choisi et proposé comme membre du personnel administratif et technique de l'Université. Elle a par ailleurs aussi redéfini le rôle des comités de programme.

Formation continue : il est proposé de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain Groupe de coordination

Réunion avec les directeurs du Cycle d'Orientation (voir lettre jointe au PV adressée à M. Beer et qui résume les points essentiels) : La lettre montre qu'on n'a pas encore trouvé un *modus vivendi* fluide. On constate que la plupart de ces points ont été abordé également par la conférence des directeurs du PO où cependant les problèmes, tout en existant aussi, semblent moins virulents.

Evaluation : une procédure d'évaluation est mise en œuvre et fera l'objet d'une analyse attentive par la direction, en interaction avec le service ADEVEN

Plans d'études : Une révision est actuellement en cours pour a) mieux les adapter aux règlements CDIP, b) alléger le temps de travail des étudiants, c) mieux valoriser la pratique
Secrétariat : Le staff est augmenté de 2.3 à 2.7 le 1^{er} février, puis à 3.7 dès le mois de mars.
IFFP : Monsieur Cirilini rappelle la nécessité d'une reconnaissance des diplômes IFFP. Ce point est à l'ordre du jour de la direction.

3. OMP : sa place, son fonctionnement

Voir présentation Powerpoint en annexe pour la présentation. Deux débats s'entament à la suite de la présentation

1. Quelles sont les possibilités de stages ?

Les demandes seront assez importantes et il faudra une collaboration étroite entre IUFÉ et OMP pour résoudre le mieux possible les problèmes qui se posent. Il y a deux points de vue :

- stages pour les enseignants généralistes : il est important que ces enseignants voient concrètement cette structure ; il faudra essayer de les garantir malgré la création du master en enseignement spécialisé ;
- stages pour l'enseignement spécialisé. Le premier projet de formation actuellement en discussion est relativement ambitieux : il y a 3 contextes – enseignement en classe, en institution et école intégrative et l'on aimerait que chaque étudiant puisse être présent une fois dans chacun des contextes ; le dernier cas est le plus difficile. Se pose notamment la question de deux modalités : rattachement à l'enseignant ou rattachement à la situation ; on peut prévoir des lieux de stages également dans les institutions subventionnées (Clairbois, Astural, etc.) ; voire d'autres structures non subventionnées (Ecole internationale avec une structure intéressante) ;

2. Engagements d'enseignants spécialisés hors LME

On constate qu'il y avait engagement de plusieurs personnes hors LME, des personnes venant de cette formation et ayant postulé n'ayant pas été prises. Quid du futur par rapport à l'engagement de personnes formées dans la maîtrise enseignement spécialisé ?

Certains disent que l'OMP se réserve la possibilité d'engager des personnes qui n'ont pas nécessairement le titre d'enseignement. L'OMP privilégierait l'engagement de personnes issues de filières autres. Engager des enseignants primaires avec des compétences en didactique : ce credo se déliterait un peu. On pourrait croire qu'il y a plutôt une vision thérapeutique que l'engagement d'enseignants qui tiennent la barre avec objectif de réinsérer les élèves.

M. Dandelot répond qu'il y a engagement de personnes venant par exemple des sciences de l'éducation autre que LME. Souvent les personnes venant LME n'ont pas nécessairement leur place dans le spécialisé ; elles postulent par défaut. Les personnes venant des sciences de l'éducation font des remplacements et se sont fait connaître. De bons enseignants généralistes : ce n'est pas suffisant. M. Dandelot a reçu des personnes qui n'avaient pas vraiment choisi. Perspective d'avenir : la question va se poser différemment puisqu'il y aura un master.

On constate qu'il est souhaitable que des dossiers transmis venant de la LME et répondant à tous les critères soient traités de manière préférentielle. Certes, il ne suffit pas de didactique pour être enseignant, mais cette connaissance est nécessaire. Que faire avec la volée qui sort cette année ? Un aller et retour de dossier est à éviter. Le processus doit être changé avec une définition claire dès le début de ce que veulent les personnes : enseignement spécialisé ou général ; avec possibilité de faire les deux.

Le problème de l'enseignement secondaire est posé où il y a une approche plus disciplinaire. Quid alors d'une population avec des besoins particuliers. Comment faire un débat sur la question au secondaire ? Il s'agit d'un défi énorme ; formation pointue en didactique au

niveau secondaire et formation pour les personnes à besoins particuliers ne coïncident pas. Pour l'instant les lieux de formation au niveau secondaire rattaché à l'OMP sont : école de formation préprofessionnelle (200 élèves) ; centres de jours (100 élèves), SGIPA (170 élèves). Débat à mettre à l'ordre du jour du groupe.

Il est constaté que dans l'enseignement spécialisé il y a peu de possibilités de formation continue dans le domaine de l'enseignement. Certains pensent même constater une défiance de la part de ce qui pourrait venir de l'Université ou de l'IUFE. La nouvelle organisation SCOP ne donnera pas les mêmes conditions de formation continue dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Si les besoins ne sont pas couverts, alors il faudra voir que faire. Question : l'OMP profitera-t-il des offres de l'IUFE ? Question à débattre également.

3. SIRH : demande d'y avoir accès

L'IFMES avait accès au SIRH, ce qui facilitait énormément de nombreuses démarches. L'IUFE a demandé le même accès, ce qui lui a été refusé (voir lettre jointe au PV). Le système ne permet notamment pas de définir des niveaux de confidentialité.

Il faudra trouver une solution à travers une utilisation des matricules pour les engagements de formateurs de terrain, CE détachés, stagiaires du côté IUFE. Avec les matricules, on peut faciliter les demandes : envoyer des fichiers avec des matricules pour déclencher des paiements.

Rémy Villemin prendra contact avec M. Putallaz pour mettre sur pied le groupe de travail suggéré dans la lettre.

4. Commission stages et emploi

Commission stages et emploi du secondaire : les étudiants demandent d'être dans la commission : Bernard transmet l'information à Rémy

Commission stages du primaire : actuellement, la priorité est de finaliser le plans d'études et le règlement. Il n'y a pas de nécessité de réunion immédiate. Glais Cordeiro, coordinatrice de la FEP, en est responsable. Elle sera informée de la nécessité de réunir la commission dans un avenir pas trop lointain. La SPG, qui ne l'a pas encore fait, va désigner une personne pour la commission. Le problème des stages dans l'enseignement spécialisé sera discuté dans cette commission. Il faut donc inclure une personne de l'OMP. Le comité programme désignera une personne.

5. Etat de la réflexion sur le certificat formation des enseignants primaires

Le certificat s'appuie sur les trois années qui précèdent dans le baccalauréat : ici, il y a relativement peu de changements. Disciplines spéciales renforcées. Les trois premières années forment un presque généraliste. L'anglais a été rajouté pour tous. La formation dans le domaine de la lecture a été rendue obligatoire pour tous également

4^{ème} année : jusqu'à présent – mémoire – consolidation différenciée et stages en responsabilité. Changement important : plus de mémoire _ approfondissements avec retour sur certaines didactiques – stages en responsabilité

Concrètement : obligation de choisir dans un premier domaine : mathématiques, français ou sciences. Et dans un deuxième domaine : langues, arts, éducation physique et sportive. Un peu comme une mineure et une majeure. Dans les approfondissements, un accent particulier est mis sur l'enseignement dans le premier cycle (1^{ère} à 4^{ème} année – enfants de 4 à 8 ans). A cela s'ajoute la formation à la recherche et la formation dans la pratique par les

stages en responsabilité avec séminaires d'intégration entre stages et disciplines et un dossier de développement professionnel.

Dans le débat, les problèmes suivants sont soulevés :

- il y a une attente des maîtres spécialistes concernant les petites didactiques qui doivent être renforcées. Par rapport à cette demande, il est rappelé que la nouvelle formation prévoit précisément la nécessité d'un approfondissement dans une des petites didactiques (arts ou éducation physique et sportive), certes en alternative aussi avec les langues. Mais un approfondissement dans toutes les petites didactiques n'est pas possible. Les étudiants sont formés dans ces didactiques autant qu'en sciences ou géographie, etc.
- Il est rendu attentif au fait qu'il faut éviter les « semi-généralistes » : mi-temps généraliste et mi-temps anglais par exemple. Tout le monde devrait pouvoir enseigner tout. Le statut du semi-généraliste, prévu temporairement pour l'anglais, pourrait être pérennisé et généralisé. La représentante de la DGEP rassure qu'il y aura toujours des enseignants généralistes et qu'on restera dans cette politique.
- Y a-t-il 5% de la formation dédiée à la pédagogie spécialisée comme le demande un règlement de la CDIP ? La formation FEP en contient clairement plus que ce qui était prévu pour une formation polyvalente y compris enseignement spécialisé.
- Question brûlante : formation des maîtres spécialistes ? Qui en est responsable ? Question à mettre à l'ordre du jour.

6. Etat de la réflexion sur le master en enseignement spécialisé

Ce point a été abordé suffisamment dans les discussions sur l'OMP.

7. Divers

- Latin, Grec, etc. : on constate fragilisation de ces disciplines. A reprendre à l'ordre du jour.
- Il y a un souci pour trouver des stages dans l'autre ordre. Appel à tous les présents pour soutenir les efforts de l'IUFE.

Prochaine réunion : lundi 7 mars à 17 heures – salle 234 Pavillon Mail

Bernard Schneuwly

Annexes mentionnées (dans des fichiers à part)